



PLAN COMMUNAL DE MOBILITE
Comité de Suivi
Procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2013

Présents :

S. Ravet	Premier Echevin – Echevin de la Mobilité
M. Verstraeten	Zone de Police Orne-Thyle
Ch. Moëns	GAMAH
J-M Jadot	SPW – Direction des routes du BW
F. Letroye	SPW – Direction des routes du BW
Th. Draye	SPW – Direction des routes du BW
J. Daneau	CCATM
B. Trigalet	CCATM
I. Lamfalussy	Le Patrimoine stéphanois
J-L Dewilde	GRACQ
M. Dufour	Infrabel
M-A Hardy	Conseillère en Mobilité

Excusés :

B. Gany	SPW
E. Lecharlier	TEC Brabant Wallon

Absents :

RACB

1. Présentation

L'échevin de la Mobilité ouvre la réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du comité de suivi

Le PV de la réunion du comité de suivi du 7 décembre 2012 est approuvé.

3. Etat d'avancement

Le PV de la réunion du comité de suivi de la réunion de décembre 2012 est parcouru et commenté comme suit :

Réseau routier

Carrefour de la Lanterne : Le phasage des feux a été modifié et la problématique liée à la confusion des phases affichées à l'arrière des feux est réglée.

Le SPW doit encore étudier la possibilité d'améliorer le phasage du feu en fonction de la fermeture du passage à niveau et du développement du site Henricot II.

Modération de la vitesse

L'école de la communauté française maintient son entrée du côté de la rue Defalque ce qui empêche la suppression de la zone 30 présente à hauteur de cet établissement.

Il y a la possibilité de déroger à la législation suite à une concertation avec l'école concernée et la CPSR (commission provinciale de sécurité routière). Le SPW se charge d'introduire la demande de

dérogation en 2014.

Actuellement, le stationnement sur la chaussée est maintenu et des contrôles de police sont nécessaires.

Transport public – Arrêt TEC

Mise en place d'une ligne vers LLN : la commune doit interpeller la SRWT.

Correspondance ligne 30/rapido-bus : arrêts en cours d'installation

Chemins piétons

Sentier 103 : le déplacement officiel est à envisager avec le riverain. Des subsides liés à l'aménagement de cette entrée du sentier seront demandés à la province en 2014.

Le pont dégradé en-dessous du viaduc de la RN25 sera signalé à M. Meert de façon à remplacer ce pont dans le cadre du bail des ouvrages d'art.

Au terme de cette première partie de réunion, M. Dewilde et M. Trigalet mettent en avant la problématique de la rue du Ruchaux. Le nombre de véhicules qui passent par la rue n'a pas diminué par rapport à la période précédant les travaux réalisés dans la rue de Franquénies.

Monsieur Jadot rappelle le projet de liaison entre la RN237 et la RN275 de façon à s'adapter à l'évolution de la population et à la densification de l'habitat.

Un résumé du tableau des actions ne reprenant que les points où une modification est intervenue est présenté et commenté.

Les remarques suivantes sont réalisées en cours de réunion :

a) Actions à réaliser à court terme

Modération de la vitesse

- Aménagements de sécurité – Av des Prisonniers de Guerre : Il serait intéressant lors de la réfection de la voirie après les différents chantiers du Collège St Etienne d'évaluer la possibilité de remonter la voirie de façon à diminuer les inondations fréquentes.

- Rue du Marais : M. Letroye a reçu un rapport de la part de la Direction de la Sécurité Routière qui concerne l'ensemble de la RN275. Des commentaires ont déjà été émis sur ce rapport qui contient peu d'éléments sur la portion incriminée. Une réunion entre les différentes Directions du SPW est à prévoir.

Halte SNCB

Pour info : le bail du pré-Ravel qui relie CSE à Genappe va être repris par le SPW mais il n'y aura pas de transformation officielle en Ravel avant 2025.

Transport public - Desserte

Proposition de suppression de deux actions du PCM :

- Arrêt du proxibus 205 au Clos de Profondval : le proxibus ne permet pas de relier LLN ni la gare d'Ottignies. Un arrêt est présent à proximité du Clos sur Mont-St-Guibert et très peu de personnes sont présentes à cet arrêt.

- Navette entre la gare d'Ottignies et les haltes de CSE : Améliorer les lignes existantes avant de vouloir en créer de nouvelles.

Transport public – Arrêt TEC

- Halte Demolder : M. Letroye reprend contact avec M. Newman de la SRWT afin de mettre en œuvre le dossier. Déplacement de la halte vers la rue du Premier Régiment d'Infanterie ?

Réseau cyclable

- Pro-Velo prendra contact avec les écoles de façon à présenter les avantages du brevet du cycliste.

- Aménagement du revêtement du sentier des étangs : assiette privée de la SNCB. Demande d'inscrire officiellement cette action à moyen terme. Décision à prendre par le Collège.

- Accessibilité des PMR : Mme Moëns rappelle que l'asbl Gamah est disponible afin de conseiller et de contrôler les projets à réaliser. L'asbl peut également intervenir lors de conflit entre

les piétons et les cyclistes.

Promotion des modes doux

- Sensibilisation de la population : certaines communes allouent des subsides lors de l'achat de vélos électriques. Quels sont les critères d'attribution à retenir ? La commune de Walhain a mis en place ce système et la récupération de vélos par le parc à conteneur et la distribution de ces vélos par le CPAS.

Co-voiturage

- Aménagement du parking RN25-RN275 : Le SPW attire l'attention qu'aucune autorisation n'a été délivrée par rapport à cette aire. Si le SPW est attaqué suite à la dégradation d'un véhicule sur ce terrain, le stationnement y sera interdit.

b) actions à réaliser à moyen terme

Transport public – Haltes SNCB

- Aménagement de parkings auto : Faux : la partie enherbée située à l'entrée de la rue est remise à la commune après le déboisement et le dégagement de la zone. La commune se charge de l'aménagement.

- Déplacement du quai de Court : Travaux prévus en 2014. Il est nécessaire de s'assurer que les trains s'arrêteront assez loin de façon à ce que le PN ne reste pas fermé (cfr Faux, Mousty).

4. Projets subsidiés

1. Appels à projets provinciaux (projets décembre 2013)

- Amélioration de la mobilité
rénovation du revêtement rue de Suzeril
- Amélioration des cheminements cyclables
aménagement d'une passerelle cyclo-piétonne à la rue du Moulin
- Sécurisation des voiries
aménagements de sécurité – rue Sambrée
rénovation dispositif ralentisseur : rue Coussin Ruelle

2. Droit de tirage (2012)

- Clos de l'Orne.
- Rue du Tienne (une partie)
- Rue Vivier Le Duc
- Rue des Bas Jaunes

3. Plan d'investissement (2013-2016)

- Rénovation des trottoirs et de la voirie rue P. Henricot
- Rénovation complète rue de la Résistance (zone résidentielle)
- Rénovation voirie rue Notre Dame
- Rénovation voirie rue des Mélèzes
- Rénovation route en béton rue Vital Casse

4. Fonds propres

- Rue Sausalle
- Rue du Buisson (une partie)

- Rue du Bois Millord (une partie)
- Rue Tienne du Pâturage

5. Actions supplémentaires à réaliser

- Création d'un parking de co-voiturage à la rue des Mélèzes
Acteur : Commune
Terme : Court
- Enquête auprès des visiteurs de l'administration communale sur le mode de déplacement destiné à rejoindre l'administration
Acteur : Commune
Terme : Court

La réunion est clôturée à 11h45.